

Subvertir l'ordre symbolique de la « dette publique »

blogs.alternatives-economiques.fr/amies/2021/03/30/subvertir-l-ordre-symbolique-de-la-dette-publique

L'idée qu'en zone euro il existe une « dette publique » est communément admise par les économistes, dirigeants politiques, médias et autres citoyens. La « dette publique » apparaît à tout le monde comme une évidence, qu'il ne s'agirait plus de discuter. Son existence relève d'un postulat si solidement ancré qu'il devient difficile d'imaginer la réalité autrement. Et si, en zone euro, la « dette publique » n'existait pas ? Éléments de réponse, d'après mes recherches de doctorat.

Déconstruire le concept de « dette publique »

La confusion du débat sur la « dette publique » provient de l'amalgame entre deux niveaux de logique distincts, le niveau microéconomique et le niveau macroéconomique. A l'échelle microéconomique, l'Etat rembourse ses créanciers, rubis sur l'ongle. Pourtant, et cela peut sembler paradoxal, l'Etat ne rembourse pas nécessairement sa « dette publique », prise comme un « tout », lorsqu'elle est considérée d'un point de vue macroéconomique. Ce paradoxe s'explique aisément. Le remboursement de la « dette publique » macroéconomique peut sans cesse être reporté, et n'être jamais honoré, car les contrats de dette publique microéconomiques peuvent être roulés à l'infini, l'Etat-nation étant présupposé éternel.

Il existe donc une absence de continuité (ce que Keynes appelle un « *no-bridge* ») entre les propriétés de la dette publique à l'échelle microéconomique (remboursable) et les propriétés de la « dette publique » à l'échelle macroéconomique (non-nécessairement remboursable). En d'autres termes, dans ce qui relève d'une perspective holiste, la « dette publique » macroéconomique est pensée comme un « tout » aux propriétés divergentes de celles de ses parties.

Mais alors, si cette « dette publique » macroéconomique ou holiste peut ne pas être remboursée, s'agit-il bien d'une dette ? La réponse est non. Ouvrez n'importe quel dictionnaire, la définition d'une dette présuppose d'emblée un remboursement. Si la « dette publique », prise comme un « tout », n'a pas intrinsèquement vocation à être remboursée, il ne s'agit pas d'une dette. La « dette publique », à l'échelle macroéconomique ou holiste, est donc un mot qui ment.

Par conséquent, nous sommes victimes d'un sophisme de composition, en donnant au « tout » les propriétés de la somme de ses parties. En qualifiant de « dette publique » la quantité de monnaie utilisée dans le financement des soldes budgétaires négatifs, nous ne constatons pas qu'il existe une « dette publique », nous appelons à la faire exister comme telle, nous *performons* son remboursement. En d'autres termes, en zone euro, nous ne faisons pas de la « dette publique » un concept qui dit ce qui est, mais un concept qui dit ce qui doit être.

Les implications d'une telle erreur de conceptualisation sont importantes. Comment s'étonner qu'en nommant « dette publique » une réalité macroéconomique qui *a priori* n'en est pas une, cela donne raison à ceux qui font de son remboursement une fin *en soi* ? Appeler « dette » cette même réalité, c'est tendre à ses adversaires rigoristes le bâton pour se faire battre. C'est leur offrir sur un plateau d'argent le concept normatif qui justifiera qu'on la rembourse, au grand dam du financement de l'Etat-providence et de la transition écologique.

Ainsi, la stratégie de ceux qui déclarent que « la dette publique n'est pas un problème mais une partie de la solution » semble perdue d'avance. Car défendre une augmentation de la « dette publique », même si elle est soutenable, c'est faire l'erreur de raisonner à l'intérieur de l'univers symbolique de la dette. C'est utiliser de manière naïve son langage, ses codes, ses attendus. C'est soutenir l'existence d'une réalité dont la finalité même est de disparaître, à mesure qu'elle est remboursée. De surcroît, c'est tenter de nager à contre-courant contre la culpabilité qu'elle fait nécessairement naître. Par conséquent, réfléchir dans l'univers conceptuel de la « dette publique » annihile la capacité critique contre l'austérité budgétaire. Comme le dit la sagesse populaire attribuée à Albert Einstein, « on ne résout pas un problème avec les modes de pensée qui l'ont engendré ».

Le meilleur moyen de couper l'herbe sous le pied aux partisans de l'austérité budgétaire n'est pas de faire l'apologie de la « dette publique », mais de montrer qu'elle n'existe pas. Si cette réalité n'est pas une dette, en quoi consiste-t-elle ? En réalité, ce que l'on nomme encore « dette publique », à l'échelle macroéconomique ou holiste, n'est rien d'autre que la quantité de monnaie ayant servi à financer les soldes budgétaires négatifs. Or la monnaie, contrairement à la dette, est une forme qui n'appelle pas d'elle-même à être détruite. Il s'agit donc de la manière la plus neutre de définir cette réalité, afin d'éviter de porter sur elle un jugement normatif ne serait-ce qu'en la nommant. Il en va de la responsabilité des chercheurs en sciences sociales d'opérer cette correction conceptuelle, et d'être les fers de lance de ce changement d'imaginaire collectif.

Annuler la « dette publique » détenue par l'Eurosystème

Pour faire bouger les lignes, une solution que nous avons proposée depuis le printemps 2020 et reprise par près de 150 économistes récemment est d'annuler les « dettes publiques » détenues au bilan de l'Eurosystème. Il s'agit de la fraction de la « dette publique » dont on peut le plus concrètement prouver l'inexistence. Pourquoi ? Car il s'agit d'une « dette » que l'Etat se doit à lui-même, dans la mesure où le Trésor, bras droit de l'Etat, est tenu de la rembourser à la Banque centrale, son bras gauche.

D'un côté, certains chercheurs en sciences sociales prétendent que l'annulation de la « dette publique » par l'Eurosystème est inutile car cette « dette » est *de facto* annulée quand l'Etat la détient sur lui-même. Certes, mais ce constat est loin de s'imposer à tous comme une évidence. A titre d'exemple, beaucoup de voix se sont récemment élevées pour envisager des options de remboursement de la « dette Covid », à tort, puisqu'une immense partie de celle-ci est en réalité détenue par l'Eurosystème, et n'est donc pas vraiment une dette. Cette confusion fait, à notre grand regret, le jeu des partisans de l'austérité. Gardons-nous donc d'être les victimes d'une « illusion scolastique », pour

parler dans les termes de Pierre Bourdieu, en projetant sur les citoyens des raisonnements de spécialistes. S'il n'apparaît pas évident à tous que cette « dette » n'en est pas une, il devient nécessaire de faire la démarche explicite de l'annuler pour en convaincre le plus grand nombre. L'annulation deviendrait alors un acte *politique* dont l'objectif ne serait que de transmettre un message aux citoyens (dépassant pour une fois le spectre des marchés), celui selon lequel il ne s'agit pas d'une dette. Les économistes anti-austérité peuvent-ils vraiment nier un tel besoin de transparence ?

D'un autre côté, certains chercheurs en sciences sociales considèrent que l'annulation de la « dette publique » détenue par l'Eurosystème ne ferait qu'entretenir la phobie de la « dette publique ». Selon eux, une telle annulation légitimerait la rhétorique implicite selon laquelle il y en a trop, donnant du grain à moudre aux partisans de l'austérité budgétaire. Pourtant, c'est tout le contraire. Ce qui transforme cette réalité en fardeau n'est pas le fait de vouloir l'annuler, mais le fait de la qualifier de « dette », entendez d'obligation morale, source de culpabilité et de souffrance tant qu'elle n'est pas satisfaite.

Pour faire une critique radicale de l'austérité budgétaire, il faut rompre avec la complicité cognitive que l'on entretient avec la « dette publique ». Il devient nécessaire de lutter contre la naturalisation du discours qui promeut son existence, discours qui parvient à se faire passer pour légitime quand il est en réalité erroné. La force du pouvoir de la « dette publique », et de ceux qui soutiennent son existence, est justement de nous avoir transformé en complices de notre propre soumission, tant nous sommes incapables de penser la « dette publique » autrement que comme une dette. Notre subordination s'est progressivement enracinée dans nos structures cognitives. C'est la force de ce que Pierre Bourdieu appelle le « pouvoir symbolique », un pouvoir d'autant plus puissant qu'il s'exerce dans l'ignorance de ceux qui en sont ses victimes. Dès lors, il s'agit de prendre conscience que l'on est soumis à une certaine représentation fallacieuse et culpabilisante du monde, celle de la « dette publique », et qu'il est nécessaire de s'en délivrer. C'est quand le pouvoir symbolique est mis au jour qu'il perd sa force coercitive.

C'est tout l'intérêt de la controverse sur l'annulation de la « dette publique » par l'Eurosystème : elle a le pouvoir de rendre problématique ce qui semblait incontestable. Car la « dette publique », qui s'imposait comme une évidence, se voit d'un seul coup remise en cause dans son existence même. Il s'agit alors d'utiliser les appels à l'annulation des « dettes publiques » par l'Eurosystème (et si le rapport de force le permet, l'annulation elle-même), comme levier politique pour en finir plus globalement avec le mythe de la « dette publique ». Serait-il possible en effet d'annuler une partie de la « dette publique » aux mains de l'Eurosystème, par un simple jeu d'écriture, sans que l'évidence de la « dette publique », de manière générale, n'en sorte affaiblie ? Loin de n'avoir aucune force subversive, la proposition d'annulation de la « dette publique » s'attaque à la raison d'être de l'austérité, inscrite dans la doctrine de la « dette publique », qui exerce sur nous le *diktat* permanent de son remboursement. C'est d'ailleurs parce qu'elle remet si profondément en cause l'ordre des choses que cette proposition fait autant parler d'elle.

Pour entrevoir une alternative, il faut donc rompre avec le concept de « dette publique » qui, s'il a un sens à l'échelle du contrat de dette microéconomique, n'a pas de sens dans sa dimension macroéconomique ou holiste. Cela passe par la nécessité de mener une

révolution symbolique, dans laquelle l'annulation des « dettes publiques » détenues par l'Eurosystème jouerait le rôle de première offensive.

Convergence des luttes

Certains chercheurs en sciences sociales concentrent leurs efforts sur la nécessité de sortir des logiques de financement de l'Etat par les marchés. Leur combat est essentiel. Cependant, gardons à l'esprit que le chantage à la « dette publique » mené par les créanciers privés n'est plus ce qu'il était il y a dix ans lors de la crise des dettes souveraines. Le « *whatever it takes* » de Mario Draghi a inauguré une phase de soutien croissant de la BCE aux finances publiques, sous forme de garantie en monnaie banque centrale des créances souveraines. Il est légitime de demander que cette garantie soit consacrée dans les traités d'une part, et que la BCE puisse acheter des titres directement auprès des Etats de l'autre. Mais ces demandes sont-elles suffisantes ? Le « *whatever it takes* » et les taux bas de ces dernières années n'ont pas davantage incité les Etats à investir, participant au sous-financement de certains services publics dont on paie le prix en période de crise sanitaire. Certains pourront mettre ce triste constat sur le dos des règles budgétaires. Mais même en période de pandémie, quand le principe des règles budgétaires semble moins contraignant, la logique de l'assainissement des finances publiques revient à la charge, en témoigne le rapport de la commission Arthuis, tout juste remis au Premier ministre, annonçant déjà de nouveaux tours de vis.

Pour en finir avec ces injonctions au remboursement de la « dette publique », il ne suffit malheureusement pas de neutraliser le pouvoir des créanciers privés, comme le fait l'Eurosystème aujourd'hui. En effet, même lorsque la pression des marchés est jugulée, les chantres du rigorisme budgétaire reviennent au galop. Pour lutter efficacement contre leurs prétentions austéritaires, il faut rompre avec l'ordre symbolique de la « dette publique ». Cette réalité exerce sur les consciences une forme de répulsion, dont l'origine se trouve dans le pouvoir qu'ont certaines forces politiques et sociales, devenues hégémoniques, à la naturaliser sous forme de « dette », c'est-à-dire sous forme d'impératif moral à rembourser. Pourtant, nous l'avons vu, cette réalité macroéconomique ou holiste n'a en réalité rien des caractéristiques d'une dette. Il s'agit donc de mener une révolution symbolique s'opposant à ce discours hégémonique mais fallacieux, en rompant avec le concept de « dette publique ». L'annulation de la fraction détenue par l'Eurosystème ne jouerait dans cette révolution symbolique qu'un rôle de préambule.

Loin d'être une proposition qui détourne du capital politique d'autres combats plus essentiels, l'annulation de la « dette publique » par l'Eurosystème s'inscrit parfaitement dans l'arsenal des offensives politiques à mener en vue de remettre en cause la *doxa* budgétaire. La préservation de l'Etat-providence et le financement de la transition écologique nécessitent sur ce sujet une convergence des luttes entre ceux qui pourfendent l'*ordre marchand* et ceux qui fustigent l'*ordre symbolique* de la « dette publique ».

A propos de l'auteur :

Diplômé du master IES en 2018, Baptiste Bridonneau est agrégé de sciences économiques et sociales et doctorant en économie à l'Université Paris Nanterre.